Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
Québec

HYPERTHERMIE EN TRAVAIL ACTIF POUR FEMME ENCEINTE NON SUSPECTÉ À LA COVID-19

Dès l'apparition d'hyperthermie en travail actif,
(température rectale ≥ à 38.5°C ou température buccale ≥ à 38.0°C)

Aviser le médecin de la salle d'accouchement immédiatement.

Mettre l'usagère en précaution additionnelles « gouttelette-contact+ »

Le test rapide n'est pas disponible dans certains centres la nuit.
Il peut être prélevé au moment du diagnostic, envoyé au laboratoire et sera analysé au matin.

*Si test rapide disponible :
Effectué le test rapide
(45-60 minutes à obtenir le résultat)

Si test rapide non disponible :
Effectué le test régulier
(24 heures à obtenir le résultat)

Si le résultat est négatif et que la condition clinique est compatible avec une chorioamnionite

Lever l'isolement, après l'accord du médecin traitant

Si résultat négatif et que la condition clinique est atypique pour une chorioamnionite **OU** si l'usagère présente des symptômes du groupe A ou B
(Se référer au document COVID-19 Critères et symptômes – PCI CISSS des Laurentides)

- Maintenir l'isolement
- Aviser la PCI
- Faire un deuxième test (régulier) dans 48 heures

Si résultat positif

- Maintenir l'isolement
- Aviser la PCI
- Communiquer avec le centre désigné pour un transfert en post-partum

© CISSS des Laurentides
Document préparé par Direction du Programme jeunesse – Direction adjointe Continuum santé jeunesse